



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne
Courriel : fewassm@gmail.com – N° BCE : 0680.919.907

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 janvier 2019

Présents : Geoffrey BLAFFART, Isabelle CAMMARATA, Chantal DAMBLY, Michaël DEMELENNE, Laurence LICOUR, Isabelle LINKENS, Salvatore LORIA, Sophie MEUNIER, Benoit VAN TICHELEN.

Excusés : Catherine DUNGELHOEFF (proc à Benoit VAN TICHELEN), Gwenaëlle LEFEBVRE (proc à Isabelle CAMMARATA), Francis PITZ (proc à Isabelle LINKENS), Alain ROZENBERG (proc à Laurence LICOUR), Frédéric TORNABENE.

1. Approbation du PV du 18 décembre 2018

Suivi : la rencontre avec M.Lejeune de la Province du Hainaut est annulée

Le PV est approuvé

2. Avant-projet de Décret

Après le dernier CA, un mail a été envoyé à la Ministre avec copie à I.Demaret. Celle-ci a marqué son mécontentement sur la procédure.

Concernant les remarques, elle s'étonne qu'on veuille retirer la notion de suivi psy alors qu'on en parle depuis le début .

Contact est pris avec UNESA, SANTHEA, Psytoyen, syndicat dans l'objectif d'un avis commun. Le Cresam ne souhaite pas réagir par écrit.

Le dernier contact avec I.Demaret ne donne pas d'indication claire. A notre connaissance, le Décret n'est pas passé en deuxième lecture.

Suite à la réunion de la délégation du 18/12, solliciter une rencontre avec la Ministre pour clôturer le groupe de travail.

3. AG du 29/1/2019

Objectif : faire retour aux membres des activités du 2^{ème} semestre 2018.

Dans un premier temps, retour des commissions. Dans un deuxième temps, retour du travail de la délégation

Temps d'échange et position de l'AG

Il reste un poste vacant au CA pour la Province du Hainaut : appel à candidature.

4. Psychologue de 1^{ère} ligne

Il s'agit d'un projet pilote jusqu'en 2022

Questions : quelle est la responsabilité du réseau en termes de formation, de responsabilité thérapeutique ?

Concernant le patient, ça peut être vécu comme une pression : s'il n'est pas guéri au terme des séances auxquelles il a droit, c'est de sa faute.

Quel sera l'impact pour les SSM : à évaluer après plusieurs mois de fonctionnement.

5. Permanent

La subvention a été confirmée par le Cabinet Mr Nélis

Profil des candidats :

- Master en communication, sociologie, santé communautaire
- Compétences : la connaissance du secteur est un +, compétences relationnelles, rédactionnelles, autonomie dans le travail, maîtrise de l'outil informatique, mobilité.
- Envisager un point de chute dans chaque Province, si possible dans le SSM d'un administrateur

Processus de sélection :

- Annonce, candidature à renvoyer pour le 15/2
- Épreuve écrite et orale

Organisée par le Bureau. *Le candidat sélectionné sera présenté et validé par le CA*

6. Retour des commissions

CAF : la dernière réunion a été annulée car pas de nouvelles données à travailler concernant le Décret.

Les participants vont être interpellés concernant les contenus à travailler

Ethique et Clinique : le point est reporté car les administrateurs qui ont participé ne sont pas présents.

La CA a reçu de la commission un texte sur l'évaluation. Il ne peut être avalisé tel quel.

Le CA a avalisé le principe de l'évaluation lors du CA du 18/12/2018, les modalités doivent être travaillées dans les arrêtés.

7. Newsletter

Il n'y aura pas de Newsletter en janvier, l'état de la situation sera fait à l'AG.

8. Divers

- *Contact avec l'AVIQ :*

La proposition de fonctionner par mail comme demandé par B.Bouton ne fonctionne pas et ce qui est décidé n'est pas toujours suivi des faits.

Proposition de reprendre des réunions trimestrielles.

- *Unipso :*

Rapport d'activité à transmettre pour fin mars . Reprendre celui de l'année passée et y ajouter les différentes activités.

- *Rapport d'activité de la Féwassm, à faire pour l'AG de juin.*

Le CA est levé